

L'assemblée générale de Gabonese Community USA, Inc (GCU Inc) qui s'est tenue le dimanche 10 mai 2020 a mis en place un Review team. Ce Review team a pour mission d'analyser et réviser la Charte électorale initialement présentée en Mars 2020 par le Comité élection de GCU Inc.

Le Review Team, à la suite de plusieurs réunions de travail, d'échanges et de réflexion, et ayant en mémoire la nécessité de créer une communauté Gabonaise soudée et solidaire et de consolider la vision de GCU Inc<sup>1</sup>, propose ce qui suit :

---

## Charte électorale révisée

---

Charte électorale révisée pour l'élection aux postes de : Président, Vice-Président, Secrétaire général, Trésorier général, Trésorier général adjoint et Auditeur de l'organisation Gabonese Community USA Inc.

### **Article 1: éligibilité pour être candidat aux élections du bureau exécutif.**

- i. Pour tout poste : Toute personne familière aux Statuts (Bylaws) de GCU Inc et qui est en conformité avec l'Article II des Statuts portant sur le « membership ».
- ii. Pour le poste de président : toute personne de nationalité gabonaise dont un des parents biologiques est originaire du Gabon, vivant aux USA, ayant été membre actif de l'organisation GCU Inc depuis six mois minimums, est éligible. Tous les candidats à la présidence doivent être présents, physiquement ou virtuellement selon la méthode d'élection et du lieu du vote.
- iii. Pour le reste des postes : être membre actif, résident aux USA et détenteur de la nationalité gabonaise au minimum.

### **Article 2 : éligibilité pour voter**

- i. Tout membre actif de l'organisation Gabonese Community USA Inc, dont l'adhésion est d'au moins un mois, est éligible à voter.

### **Article 3: frais de dépôt de candidature**

Les frais de dépôt de candidature sont non-remboursables et s'élèvent à :

- |                            |        |
|----------------------------|--------|
| i. Président-              | \$100  |
| ii. Vice-Président-        | \$75 ; |
| iii. Secrétariat Général - | \$50 ; |
| iv. Trésorier -            | \$25 ; |
| v. Trésorier Adjoint -     | \$25 ; |
| vi. Auditeur-              | \$10;  |

---

<sup>1</sup> Gabonese Community USA Inc croit en un avenir où les possibilités, les opportunités et les rêves des citoyens gabonais vivant aux États-Unis sont les mêmes pour tous, et où notre communauté se réunit pour l'intérêt général des générations à venir. Nous croyons en une communauté financièrement solide et stable. Notre espoir est de mieux représenter nos riches valeurs et traditions culturelles aux États-Unis d'Amérique.

- vii. Board of Directors - \$ 0.

#### **Article 4: date limite de dépôt de candidature pour le bureau exécutif**

Le dernier délai de dépôt de candidatures est fixé à deux (2) semaines avant le scrutin.

#### **Article 5 : constitution du dossier de candidature**

*Pour le Bureau Exécutif :*

- i. Les candidats doivent remplir la fiche électorale (nom, prénom, ville, état, profession et un CV), tout en précisant les postes de leurs choix.
- ii. Tout candidat au poste de President, ou tout autre candidat à un poste qui le souhaite, devra envoyer une vidéo d'au moins deux (2) minutes maximum où il se présente et présente son plan d'actions ou programme d'activités.

*Pour le Board of directors :*

- iii. Les candidats doivent remplir la fiche électorale (nom, prénom, ville, état, profession et un CV , tout en précisant les postes de leur choix) et envoyer leurs dossiers de candidature à la commission électorale (incluant notamment une video et les formulaires dument remplis).
- iv. Il n'y a pas de date limite pour rejoindre le Board. Une élection partielle pourrait être organisée lorsqu'un nouveau candidat se présente.
- v. Il est souhaitable que les membres du Board puissent faire preuve d'une bonne moralité et éthique de travail, ainsi qu'une maturité et une expérience professionnelle dans certains domaines.

#### **Article 6 : Processus électoral**

- i. La commission électorale se charge d'informer les membres sur le processus électoral.

Dispositions supplémentaires et exceptionnelles pour l'année 2020 :

- ii. En cas de candidature unique à un poste quelconque, ledit candidat sera déclaré élu quelles que soient les suffrages exprimés.
- iii. A la suite d'une élection du bureau, si le président est élu et qu'il y a des postes vacants, le président se chargera de compléter le bureau exécutif, tout en s'assurant qu'ils s'acquittent les frais de dépôts de candidatures relatifs à leurs postes.
- iv. A la suite d'une élection, si aucune candidature n'est retenue au poste de président, les membres du nouveau Board of directors se chargeront de diriger l'organisation. Le Board se chargera de fixer la date des prochaines élections.

\*

\* \*

Cette charte sera ajoutée comme un addendum aux Statuts de GCU Inc.

Fait aux USA le 31 mai 2020 par le Review Team chargé de revoir la Charte électorale initialement présentée en Mars 2020 par le comité élection de GCU Inc.

Le Review Team:

**Les noms des membres**

**Signature**

- 1) Moreen Abessolo
- 2) Ony Obame
- 3) Vereine Ahavi
- 4) Jean-Pierre Mba
- 5) Leopold E. Mba